

MODE D'EMPLOI

INSCRIPTION CENTRE DE LOISIRS MERCREDI ET VACANCES

1- LE DOSSIER D'INSCRIPTION

- Je retire un dossier d'inscription en mairie ou je l'imprime sur le site de la mairie
- Je le remplis et fournis toutes les pièces justificatives
- Je le ramène complet en mairie.

> Ce dossier sera à compléter à nouveau pour la rentrée 2025-2026.



2- L'ESPACE FAMILLE

- C'est la directrice du centre de loisirs qui crée votre espace famille grâce au dossier d'inscription que vous lui avez rendu, elle vérifie ainsi qu'il ne manque rien.

> Un lien vous est envoyé sur l'adresse mail que vous avez renseignée pour activer et accéder à votre portail famille.



COMMUNE DE

Saint-Hilaire
de-Brethmas

<https://sainthilairedebrethmas.fr/>

3- L'INSCRIPTION A L'ACTIVITE

La directrice ouvre vos droits d'inscription sur votre portail famille pour les mercredis et/ou vacances.

4- RESERVATION DES JOURS

Je réserve les jours souhaités directement sur le portail famille.

> Attention, pour les vacances, seuls les forfaits de 4 ou 5 jours sont désormais proposés. Les inscriptions à la journée ne sont plus acceptées.



Coordonnées directrice :
Iris SENO : 06.15.16.47.16
alsh@shb30.com

5- CONFIRMATION DE LA RESERVATION

La directrice valide votre demande de réservation, vous recevrez une confirmation par mail.

> Si les conditions requises ne sont pas remplies, la réservation sera invalidée.